



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

AVIS PUBLIC – RÔLE DE PERCEPTION 2023

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSignée DE CE QUI SUIT :

Conformément à l'article 1007 du code municipal, le rôle de perception pour l'année 2023 est complété et déposé au bureau municipal. Il peut être consulté au 1428, route 122 aux heures d'ouverture.

Que l'envoi des comptes de taxes pour 2023 sera effectué le 7 février 2023.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 6 février 2023

Valérie Aubin, dma
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Valérie Aubin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, certifie par la présente avoir publié, en date du 6 février 2023, l'avis public concernant le dépôt du rôle de perception 2023, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : Hôtel de ville de la Paroisse et à l'église.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6 février 2023.

Valérie Aubin, dma
Directeur général / greffière-trésorière

